

ATELIER 7

Conception architecturale et technique

Retour d'expériences sur différentes réalisations européennes.

CONCEVOIR DES PLATEAUX MEDICO-TECHNIQUES DE GRANDE ENVERGURE « MAITRISE D'ŒUVRE ET CONCEPTION REALISATION : UN POINT DE VUE D'ARCHITECTE »

A partir de quatre exemples récents de projets hospitaliers réalisés par la SCAU, je vous propose de comparer deux modes actuels de dévolution des marchés de travaux en matière de bâtiments publics : la conception réalisation et le marché en loi MOP.

Pour la première famille, l'Hôpital de la Conception à Marseille et l'Hôpital Nord Deux-Sèvres sur le site de Faye l'Abbesse, à Parthenay ; pour la seconde, un Centre Hospitalier Universitaire à Toulouse et un bâtiment couple enfant à Grenoble.

Si les travaux de chacun se ressemblent a priori, les problèmes rencontrés dans chaque cas sont très différents en matière de : respect des délais, respect des coûts, évolution du projet, relation avec le maître d'ouvrage, qualité architecturale, qualité technique, coût global.

Les avantages et les inconvénients ont été analysés du point de vue de l'architecte et à partir de ses retours d'expérience.

Bernard CABANNES
Architecte DPLG
FRANCE

Projets représentatifs pour la loi MOP :



Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse



Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble

Projets représentatifs pour Conception-Réalisation :



Hôpital de la Conception à Marseille



Hôpital Nord Deux-Sèvres sur le site de Faye l'Abbesse, à Parthenay